



AFG



LePointsur

Solutions digitales

Bonnes pratiques pour une utilisation responsable de l'IA

Mercredi 4 juin 2025

17h30 - 19h00

AVERTISSEMENT

L'intervention des orateurs est proposée à titre d'information ou d'exemple pour présenter aux participants une pratique du marché applicable, une innovation en matière de technologie ou d'organisation. Cette présentation n'est pas une incitation pour les participants à utiliser les services des intervenants ou des sociétés pour lesquels ils travaillent, ni une offre commerciale.

L'AFG ne garantit pas la conformité réglementaire de cette proposition.

Aussi il appartient à chaque participant :

- de vérifier cette conformité au regard de sa situation propre
- de s'assurer que les propositions présentées sont adaptées à sa situation en vérifiant notamment si sur le marché d'autres offres sont plus pertinentes au regard de sa situation.

« Point Sur » les bonnes pratiques pour une utilisation responsable de l'IA

Introduction



Muriel Faure

Présidente de la Commission
Innovations technologiques de
l'AFG

Bonnes pratiques pour une utilisation responsable de l'IA

1. Introduction par **Muriel FAURE**, Présidente de la Commission Innovations technologiques de l'AFG
2. **Présentation Outscale - Dassault Systèmes** par **Benjamin LAPLANE**, VP Technology, et **Michaël PRIEM**, Head of REGTECH Solutions
3. **Présentation Xpdeep** par **Stanislas CHESNAIS**, Président et co-fondateur
4. Témoignages de bonnes pratiques et retours d'expérience
5. Conclusion par **Olivier TAILLE**, Vice-président de la Commission Innovations technologiques de l'AFG

« Point Sur » les bonnes pratiques pour une utilisation responsable de l'IA

Présentation Outscale - Dassault Systèmes



Benjamin LAPLANE

VP Technology,
OUTSCALE - Dassault
Systèmes



Michaël PRIEM

Head of REGTECH Solutions,
OUTSCALE - Dassault
Systèmes

OUTSCALE, UNE MARQUE DASSAULT SYSTÈMES

Avec un opérateur SaaS cohérent, une cybergouvernance unifiée est possible



Cloud souverain
Collaboration de confiance

Cloud international
Collaboration sécurisée

Cloud dédié
Collaboration en vase clos

Plateforme pour connecter les personnes, les idées et les données



Conteneurisation souveraine
Kubernetes de confiance



3DEXPERIENCE®



Software as a Service



Business Process Management
Processus industriels

Industry Solution Experiences



Rôles & apps



Experience as a Service



Solutions Métiers

Banque Finance Assurance
Secteur Public
Santé



3 MODÈLES POUR EXPLOITER DES UNIVERS D'EXPÉRIENCES DURABLES

CLOUD INTERNATIONAL

Des certifications reconnues au niveau international



France / USA / Japon

CLOUD SOUVERAIN

Certifications souveraines par pays en plus des certifications internationalement reconnues



France / USA

CLOUD DÉDIÉ

Certifications internationalement reconnues instanciées sur place avec des règles personnalisées

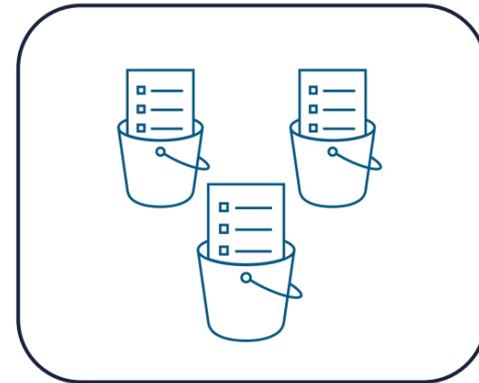


Règles personnalisées par client

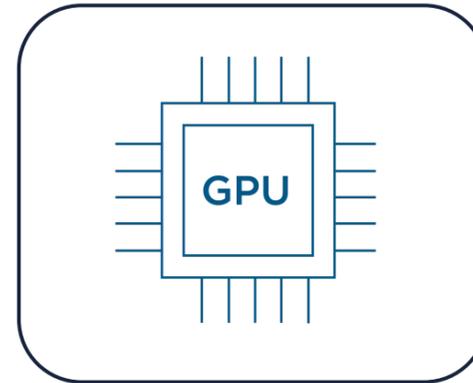
DIFFÉRENTIATEURS DE L'OUTSCALE



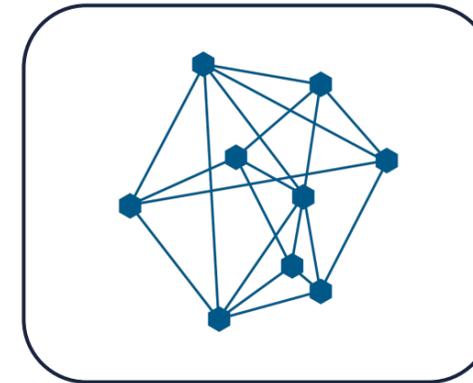
Certification HDS et qualification
SecNumCloud 3.2



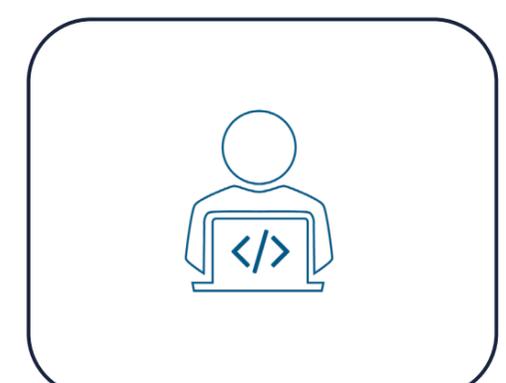
Le seul service de stockage
SecNumCloud 3.2
Service de stockage qualifié



Cartes GPU disponibles dans
toutes les régions



Trafic entrant et sortant gratuit /
Pas de surtaxe



Assistance 24/7 en français et en anglais
Gestionnaire de compte technique dédié

SERVICES CLOUD NATIVEMENT SÉCURISÉS

Calcul, stockage, réseau et sécurité accessibles via API

Machine virtuelle



CPU et RAM
Block Storage:
GPU/fGPU

Snapshot/OMI



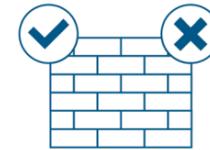
OUTSCALE
Machine Image
(OMI) à partir
d'instantanés

Cloud privé virtuel (VPC) et réseau



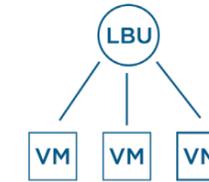
Sous-réseaux,
table de routage,
passerelle Internet
/ passerelle NAT,
passerelle privée virtuelle (VPN
IPSec ou
DirectLink)

Gestion et contrôle du trafic réseau



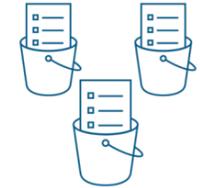
Groupes de sécurité

Équilibrage de la charge



Service LBU pour
l'équilibrage de
charge des
couches 4 ou 7
avec prise en
charge des
certificats SSL

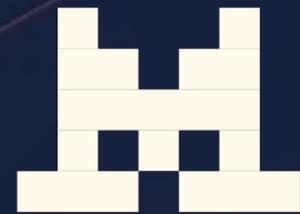
Stockage d'objets



Service OOS
compatible avec
l'API AWS S3™

LA SOUVERAINETÉ AU CŒUR DE NOTRE ADN

LLMaaS



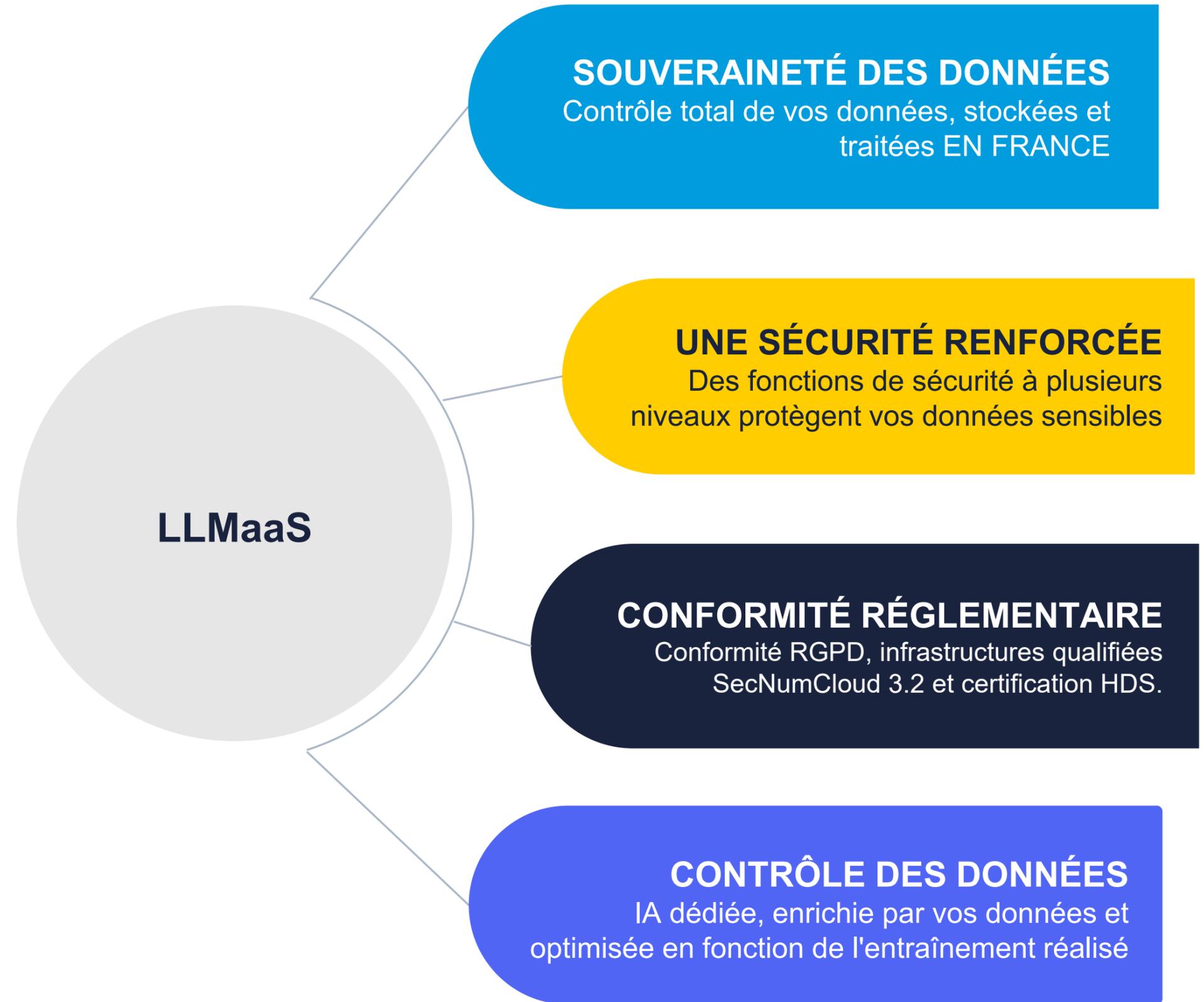
OUTSCALE
KUBERNETES
AS A SERVICE

Cloud SecNumCloud 3.2

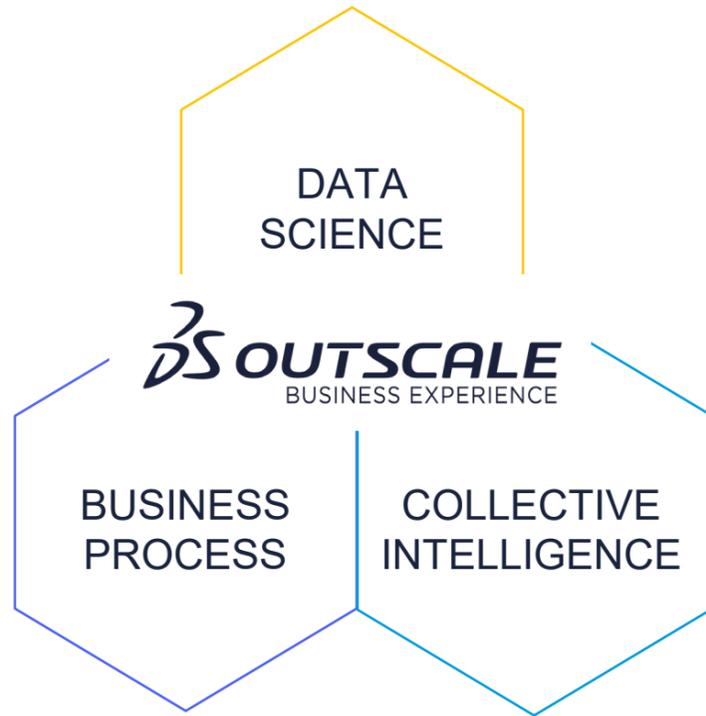


© Dassault Systèmes | Tous droits réservés | 19/05/2025

La seule IA souveraine qui protège vos données et votre propriété intellectuelle



VIRTUAL TWINS OF ORGANIZATIONS



Santé



Banque Finance Assurance



Secteur Public

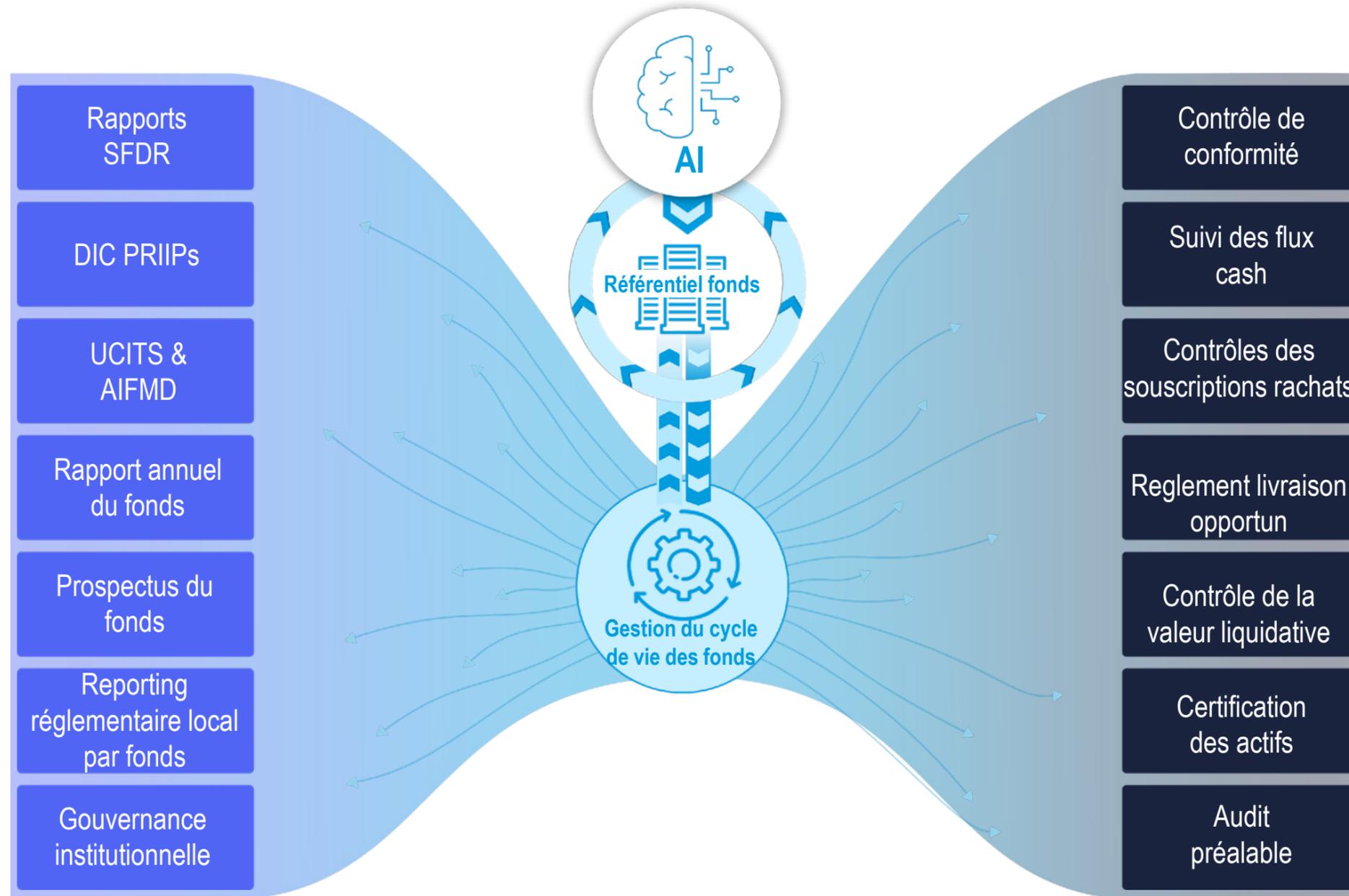
SOLUTION MÉTIER - FINANCE

Un duo innovant pour les activités de conformité

Fund Regulatory Information

Une solution centralisée qui intègre les données et optimise les activités de reporting réglementaire grâce à une meilleure organisation du personnel et à une gestion automatisée du cycle de vie des fonds.

Asset Manager
Asset Servicer



Fund Compliance

Une solution centralisée tirant parti de l'IA et des flux de travail numériques pour établir une source unique de vérité pour l'exécution des plans de contrôle, rationaliser la surveillance des fonds et optimiser la conformité réglementaire.

Banque Dépositaire
Asset Servicer
Manco

SOLUTION METIER - FINANCE

Du document au Référentiel Fonds

Transcription de document scanné (OCR)



Détection des Sections

• Date et période d'établissement et de calcul de la valeur liquidative :
La valeur liquidative est calculée, annuellement, le cas échéant, au 31 décembre de l'exercice de référence (exercice) et au 31 mars de l'exercice suivant. La valeur liquidative est mise à disposition des investisseurs à compter du 15 mars de l'exercice de référence.
La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion (2, rue de Poitiers, 75008 Paris et 20177100, www.fundstrading.com/fr/fr).

• Informations sur les frais et les commissions

- Commissions de souscription et de rachat :
Les commissions de souscription et de rachat sont supportées par le porteur de souscription ou par l'investisseur ou directement le date de souscription. Les commissions supportées à l'OPCVM sont à comparer aux frais supportés par l'OPCVM pour l'achat ou le rachat des parts de souscription. Les commissions sont supportées par le porteur de souscription ou par l'investisseur.

Frais à la charge de l'investisseur pendant la durée des souscriptions et des rachats		
	Assiette	Taux, Nature
Commission de souscription sur OPCVM	Valeur liquidative x nombre de parts	Partis (P, F) et GP - 4% maximum
Commission de rachat sur OPCVM	Valeur liquidative x nombre de parts	Néant
Commission de rachat non acquiescé à l'OPCVM	Valeur liquidative x nombre de parts	Néant
Commission de rachat acquiescé à l'OPCVM	Valeur liquidative x nombre de parts	Néant

- Frais de fonctionnement et de gestion
Ces frais comprennent tous les frais liés au fonctionnement à l'OPCVM, à l'exception des frais de souscription. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement, le cas échéant, qui sont pris en charge par le porteur de souscription.

Autres frais de fonctionnement de gestion peuvent être supportés par l'investisseur. Ces frais comprennent les commissions de rachat et de souscription à l'OPCVM et les commissions de mouvement supportées par l'investisseur. Ils sont détaillés dans l'OPCVM et dans le prospectus de l'OPCVM.

Frais facturés à l'OPCVM		
	Assiette	Taux, Nature
1. Frais de gestion financière	Actif net	Partis (GP et F)
2. Frais administratifs externes à la société de gestion d'OPCVM	Actif net	Partis (GP et F) maximum 2,50% TTC maximum
3. Frais indirects maximum	Actif net	Non applicable

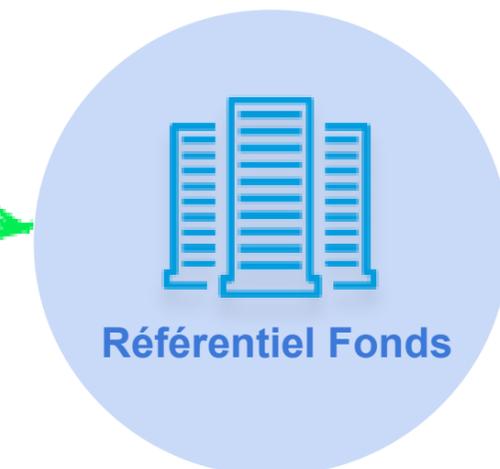
4. Commission de mouvement acquiescé au distributeur
Actif net, instruments financiers, autres produits de base) 22 euros pour les valeurs étrangères 35 euros pour les valeurs étrangères

5. Commission de surperformance
Actif net Néant

Le compartiment investissant moins de 10% de son actif dans d'autres OPCVM.

Extractions des Caractéristiques Fonds

```
1 datasetId: "3fa85164-5717-4562-83fc-2c963f66afaf",
2 documentId: "3fa85164-5717-4562-83fc-2c963f66afaf",
3 entities: [
4   {
5     "coordinates": [
6       "height": 0,
7       "left": 0,
8       "offset": 0,
9       "offsetY": 0,
10      "page": 0,
11      "pageHeight": 0,
12      "pageWidth": 0,
13      "top": 0,
14      "width": 0
15    ]
16  },
17 ],
18 "entityId": "3fa85164-5717-4562-83fc-2c963f66afaf",
19 "metadata": {},
20 "score": 0,
21 "tabDetectionEnabled": true,
22 "tag": "RULE",
23 "tagId": "3fa85164-5717-4562-83fc-2c963f66afaf",
24 "text": "This list includes both liquid assets pursuant to § 9 as well",
25 "url": "string"
26 }
27 ]
28 }
29 fileName: "string",
30 relations: [
31 ]
32 }
33 structuredDocumentId: "3fa85164-5717-4562-83fc-2c963f66afaf",
34 text: "string",
35 url: "string"
```



MISTRAL AI

Mistral OCR

Pixtral 12B

Mistral Small 3.1 24B

Fund Regulatory Information

Fund Compliance

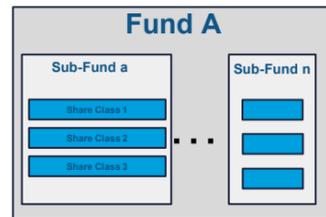
SOLUTION METIER - FINANCE

Détection des Sections dans un Document Financier avec Mistral AI

Fund Regulatory Information - Fund Compliance

Fund Compliance

Sections des Données Caractéristiques



Extraction au niveau des Shares Classes

Date et périodicité d'établissement et de calcul de la valeur liquidative :
La valeur liquidative est calculée quotidiennement. En cas de fermeture du marché (calendrier de référence : Euronext) et de jours fériés légaux, la valeur liquidative est alors calculée le jour de bourse suivant.
La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion (52, rue de Ponthieu, 75008 Paris -01 75 77 75 00- www.la-financiere-responsable.fr).

Informations sur les frais et les commissions
Commissions de souscription et de rachat :
Les commissions de souscription et de rachat viennent augmenter le prix de souscription payé par l'investisseur ou diminuer le prix de remboursement. Les commissions acquises à l'OPCVM servent à compenser les frais supportés par l'OPCVM pour investir ou désinvestir les avoirs confiés. Les commissions non acquises reviennent à la société de gestion et/ou au commercialisateur.

Frais à la charge de l'investisseur prélevés lors des souscriptions et des rachats	Assiette	Taux, Barème
Commission de souscription non acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative x nombre de parts	Parts I, P, ES et GP : 4% maximum
Commission de souscription acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative x nombre de parts	Néant
Commission de rachat non acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative x nombre de parts	Néant
Commission de rachat acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative x nombre de parts	Néant

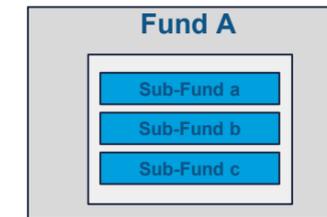
Frais de fonctionnement et de gestion
Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire.

Aux frais de fonctionnement de gestion peuvent s'ajouter :
- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement revenant au dépositaire et facturées à l'OPCVM.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux, Barème
1 Frais de gestion financière	Actif net	Part I, GP et ES : 1,60% TTC maximum
2 Frais administratifs externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, etc.)	Pris en charge par la société de gestion	Part P : 2,20% TTC maximum
3 Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif*
4 Commission de mouvement acquise au dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Actions, instruments monétaires, autres produits de taux : 22 euros pour les valeurs françaises 35 euros pour les valeurs étrangères
5 Commission de surperformance	Actif net	Néant

* le compartiment investissant moins de 10% de son actif dans d'autres OPC.

Sections des règles d'investissement



Extraction au niveau des Sous-Fonds

Pixtral 12B
GPU H100 (Nvidia)

Initiale	Après Fine-Tuning
P= 48.8%	P= 94.8%
R= 50%	R= 97.4%
F= 49.4%	F= 96.1%

Training: 166 Prospectus - 47 935 Sections

Test: 16 Prospectus - 4 989 Sections

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?

Oui Non

Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental : 100%

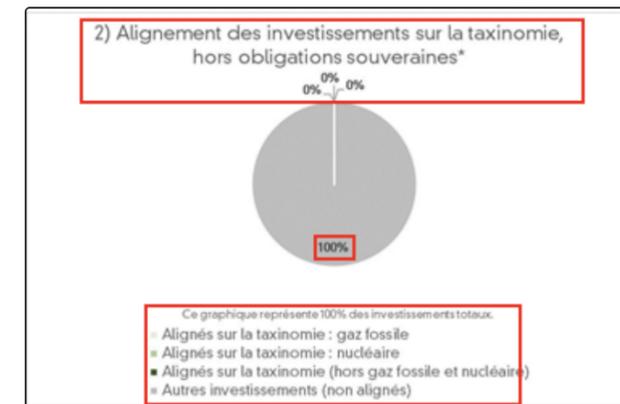
Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de ... % d'investissements durables.

Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de ... % d'investissements durables.

Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : 100%

Il promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durable.

Investisse



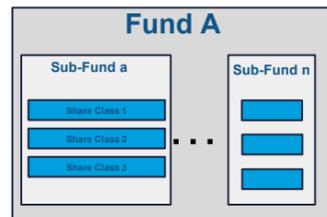
P (Précision) : % de Prédictions positives du modèle.
R (Rappel) : % d'identification d'instance pertinente par le modèle.
F (Score F1) : % moyen de P et R.

SOLUTION METIER - FINANCE

Extraction des Caractéristiques des fonds dans un Document Financier avec Mistral AI

Fund Regulatory Information - Fund Compliance

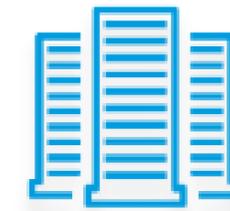
Extraction de Données Caractéristiques



Extraction au niveau des Shares Classes

Mistral Small 3.1 24B

GPU MI300X (AMD)



Référentiel fonds

API

Date et périodicité d'établissement et de calcul de la valeur liquidative :
La valeur liquidative est calculée quotidiennement. En cas de fermeture du marché (calendrier de référence : Euronext) et de jours fériés légaux, la valeur liquidative est alors calculée le jour de bourse suivant.
La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion (52, rue de Ponthieu, 75008 Paris - 01 75 77 75 00 - www.la-financiere-responsable.fr).

Informations sur les frais et les commissions

Commissions de souscription et de rachat :

Les commissions de souscription et de rachat viennent augmenter le prix de souscription payé par l'investisseur ou diminuer le prix de remboursement. Les commissions acquises à l'OPCVM servent à compenser les frais supportés par l'OPCVM pour investir ou désinvestir les avoirs confiés. Les commissions non acquises reviennent à la société de gestion et/ou au commercialisateur.

Frais à la charge de l'investisseur prélevés lors des souscriptions et des rachats	Assiette	Taux, Barème
Commission de souscription non acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative x nombre de parts	Parts I, P, ES et GP : 4% maximum
Commission de souscription acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative x nombre de parts	Néant
Commission de rachat non acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative x nombre de parts	Néant
Commission de rachat acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative x nombre de parts	Néant

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire.

Aux frais de fonctionnement de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement revenant au dépositaire et facturées à l'OPCVM.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux, Barème
1 Frais de gestion financière	Actif net	Part I, GP et ES : 1,60% TTC maximum
2 Frais administratifs externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, etc.)	Pris en charge par la société de gestion	Part P : 2,20% TTC maximum
3 Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif*
4 Commission de mouvement acquise au dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Actions, instruments monétaires, autres produits de taux : 22 euros pour les valeurs françaises 35 euros pour les valeurs étrangères
5 Commission de surperformance	Actif net	Néant

* le compartiment investissant moins de 10% de son actif dans d'autres OPC.

LFR Actions Solidarité ISR Page 18/29

Initiale	Après Fine-Tuning
P= 73.9%	P= 95.8%
R= 73.9%	R= 87.4%
F= 73.9%	F= 90.2%

Training: 1 218 Fonds
Test: 304 Fonds
60 Data points

```

1 datasetId: "3fa85f64-5717-4562-b3fc-2c963f66afa6",
2 documentId: "3fa85f64-5717-4562-b3fc-2c963f66afa6",
3 entities: [
4 {
5   "coordinates": [
6     [
7       {
8         "height": 0,
9         "left": 0,
10        "offset": 0,
11        "offsetEnd": 0,
12        "page": 0,
13        "pageHeight": 0,
14        "pageWidth": 0,
15        "top": 0,
16        "width": 0
17      }
18    ]
19    },
20    "entityId": "3fa85f64-5717-4562-b3fc-2c963f66afa6",
21    "metadata": {},
22    "score": 0,
23    "tableDetectionEnabled": true,
24    "tag": "RULE",
25    "tagId": "3fa85f64-5717-4562-b3fc-2c963f66afa6",
26    "text": "This limit includes both liquid assets pursuant to § 9 as well",
27    "url": "string"
28  }
29 ],
30 fileName: "string",
31 relations: [
32 {}
33 ],
34 structuredDocumentId: "3fa85f64-5717-4562-b3fc-2c963f66afa6",
35 tenant: "string",
36 url: "string"

```

P (Précision) : % de Prédictions positives du modèle.
R (Rappel) : % d'identification d'instance pertinente par le modèle.
F (Score F1) : % moyen de P et R.

« Point Sur » les bonnes pratiques pour une utilisation responsable de l'IA

Echange et questions / réponses

Présentation Outscale - Dassault Systèmes



Benjamin LAPLANE

VP Technology,
OUTSCALE - Dassault
Systèmes



Michaël PRIEM

Head of REGTECH
Solutions, OUTSCALE -
Dassault Systèmes



Muriel FAURE

Présidente de la
Commission
Innovations
technologiques de l'AFC



David KALFON

Président, Sanso
Longchamp AM



Matthieu KEIP

Chief A.I. & digital
officer, Amundi

« Point Sur » les bonnes pratiques pour une utilisation responsable de l'IA

Présentation Xpdeep



Stanislas CHESNAIS
Président et co-fondateur,
Xpdeep



xpdeep

Self-Explainable Deep Learning

**l'IA explicable, gouvernée et actionnable
pour la gestion d'actifs**

**Une nouvelle génération de modèles de deep learning
prêts pour l'audit, la certification et l'usage en environnements réglementés
pour transformer l'IA en actif stratégique**

4 J U I N 2 0 2 5

LE DEEP LEARNING EST TRANSFORMATEUR
ET PLEIN DE PROMESSES,
MAIS SON ADOPTION EST FREINEE PAR
L'ABSENCE D'EXPLICABILITE



**CONFIANCE ET
D'ADOPTION**



GESTION DU RISQUE



CONFORMITE & CERTIFICATION



**ALIGNEMENT
DES PERFORMANCES SUR
LES OBJECTIFS METIERS**



ENJEUX GLOBAUX

US DARPA \$500M+
"Explainable AI"

EU AI Act, RGPD...

POURQUOI L'IA NE PASSE PAS À L'ÉCHELLE DANS LA GESTION D'ACTIFS

- Modèles performants mais opaques = adoption ralentie
- Incompréhension = risque juridique et réputationnel / difficulté à expliquer les décisions aux investisseurs et régulateurs / IA Act
- Non-alignement avec les contraintes métier, réglementaires ou ESG
- Outils fragmentés = chaîne IA difficile à gouverner

Xpdeep répond à ces blocages en unifiant performance, explicabilité et gouvernance

CE QUE PROPOSE XPDEEP

- Une bibliothèque pour construire des modèles auto-explicables par conception
- Une interface pour visualiser, simuler, optimiser et agir avec les modèles
- Des modèles interactifs, auditables, traçables, et certifiables
- Actionnabilité
- Simulation de scénarios "what-if" sur les portefeuilles
- Suggestion de réallocation ou de couverture basée sur des objectifs financiers ou réglementaires
- Interaction temps réel avec l'analyste ou le contrôleur de risque

EXEMPLES D'APPLICATION DANS LA GESTION D'ACTIFS

Scoring explicable de portefeuilles

Identifier les facteurs qui exposent un portefeuille à un risque élevé et recommander les ajustements minimaux pour aligner performance et compliance.

Détection d'anomalies dans les performances

Surveiller des signaux faibles de dérive (drawdown, volatilité anormale) avec explication et recommandations à la clé.

Audit des modèles d'allocation ou smart beta

Documenter les modèles, justifier les décisions, produire des analyses contrefactuelles pour évaluer les impacts d'ajustement de stratégie.

L'AI ACT : UN CADRE EXIGEANT, XPDEEP Y RÉPOND DÈS AUJOURD'HUI

- **Obligation d'explicabilité pour les systèmes à haut risque**

L'IA Act impose que les décisions prises par les modèles IA critiques soient compréhensibles par les humains. **Xpdeep répond nativement à cette exigence** avec des modèles *auto-explicables* dès la conception, évitant ainsi les limites des approches post-hoc.

- **Traçabilité et auditabilité des systèmes IA**

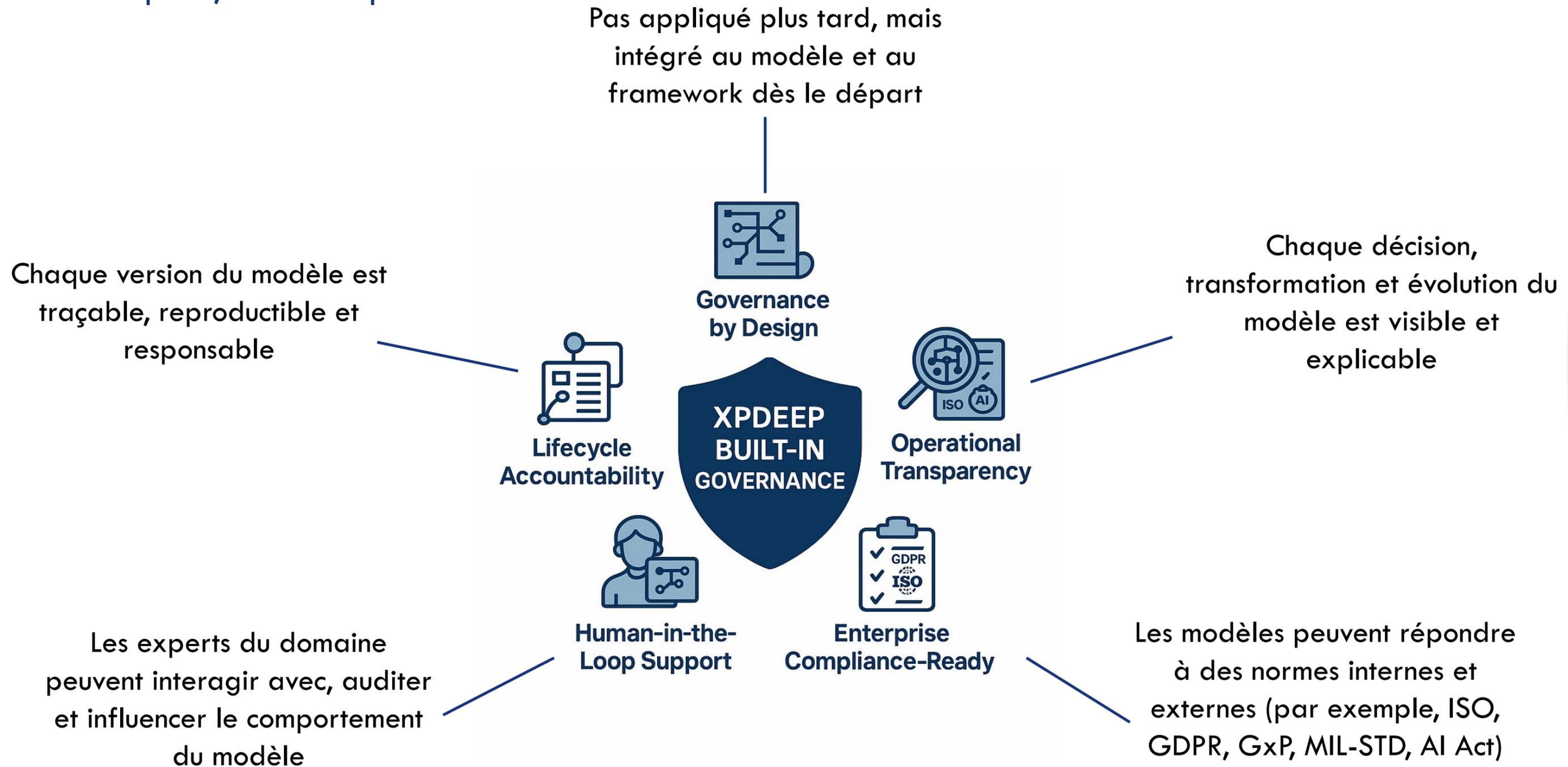
Les modèles déployés devront être traçables, vérifiables et soumis à des audits réguliers. **Xpdeep permet un audit complet du modèle, de sa structure à ses décisions**, en offrant une visualisation intégrée et un historique des ajustements ou optimisations.

- **Alignement avec les objectifs et contraintes métier**

L'IA Act encourage un développement éthique et conforme aux intérêts des utilisateurs finaux. **Xpdeep intègre l'actionnabilité grâce à l'analyse contrefactuelle**, ce qui permet d'aligner les modèles sur les objectifs métier tout en respectant les contraintes réglementaires.

XPDEEP : GOUVERNANCE INTEGREE

Les modèles Xpdeep sont nativement auditables, contrôlables, certifiable, et aligné sur les politiques de l'entreprise, dès le départ



XPDEEP PERMET À LA GESTION D'ACTIFS DE TIRER PLEINEMENT PARTI DE L'IA

Alignée avec vos contraintes et objectifs

Auditable par les équipes compliance

Source de différenciation et d'efficience

L'IA cesse enfin d'être une boîte noire pour devenir un atout stratégique

xpdeep

Self-Explainable Deep Learning



THANK YOU!

Stanislas Chesnais
schesnais@xpdeep.com

« Point Sur » les bonnes pratiques pour une utilisation responsable de l'IA

Echange et questions / réponses

Présentation Xpdeep



Stanislas CHESNAIS

Président et co-
fondateur, Xpdeep



Muriel FAURE

Présidente de la
Commission
Innovations
technologiques de l'AFG



David KALFON

Président, Sanso
Longchamp AM



Matthieu KEIP

Chief A.I. & digital
officer, Amundi

« Point Sur » les bonnes pratiques pour une utilisation responsable de l'IA

Témoignages de bonnes pratiques et retours d'expérience



David KALFON

Président, Sanso
Longchamp AM



Matthieu KEIP

Chief A.I. & digital
officer, Amundi



Olivier TAILLE

Vice-Président de la
Commission Innovations
technologiques de l'AFC

« Point Sur » les bonnes pratiques pour une utilisation responsable de l'IA

Conclusion



Olivier TAILLE

Vice-Président de la
Commission Innovations
technologiques de l'AFG



Ensemble,
s'investir pour demain

Merci !

